Image not found or type unknown

Cloison entre débord toiture et mur de soutènement

Par **mika sch**, le **03/12/2018** à **14:46**

Bonjour,

j'ai un espace à 3/4 clos entre le mur de la maison les débords de toiture (1m5) et le mur de soutènement + muret de clôture à 4m (la clôture va jusqu'au niveau du toit - grillage avec lierre- et marque la limite avec le jardin du voisin) et avec un sol en béton.
je souhaite placer entre sous le débord de toiture et le haut du muret une cloison en taule, vissée ou si abordable plus facilement amovible (système de clips ou coulissant ou autre) pour donc abriter cet espace des intempéries.

Il y a bien sûr un drain au pied du mûr de soutènement coté voisin et celui-ci est ok; de plus selon le PLU ça ne semble pas changer l'emprise au sol et ce aussi si je crée des compartiments avec des cloisons verticales amovibles.

Je n'imagine donc pas devoir demander un permis pour ceci à la mairie, mais je peux me tromper ? merci de votre avis
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés